

**PARTIE 1 GÉNÉRALITÉS****1.1 DOCUMENTS CONNEXES :**

- .1 Tous les Dessins et les Dispositions générales du Contrat, incluant, mais ne se limitant pas aux :
  - .1 Conditions générales du Contrat
  - .2 Annexes du Contrat
  - .3 Sections de devis de la Division - 01

**1.2 RÉSUMÉ**

- .1 Cette section de devis traite de membrane acoustique tissée de fibre de polyester haute densité spécialement destinée à être utilisée, en sous-plancher, comme barrière acoustique continue et comme membrane de désolidarisation sous des revêtements de bois franc, de plancher flottant, de vinyle et de tapis.

**1.3 SECTIONS CONNEXES**

- .1 Division 1 – Coordination des visites
- .2 Division 9 – Sections de revêtements de plancher [de bois franc, de plancher flottants, de tapis]
- .3 Division 9 - Autres sections contenant des renseignements additionnels sur les finis de planchers, tel que 09 65 13 Moulures de Bas de murs et Accessoires, pour les base de mur, les moulures de transition et les autres accessoires à être installé avec le revêtement de plancher.
- .4 Section 09 80 00 - Traitement acoustique

**1.4 RÉFÉRENCES**

- .1 American Society for Testing and Materials (ASTM)
  - .1 ASTM E 1007-04 - Standard Test Method for Field Measurement of Tapping Machine Impact Sound Transmission Through Floor-Ceiling Assemblies and Associated Support Structures
  - .2 ASTM E 336 - Standard Test Method for Measurement of Airborne Sound Attenuation between Rooms in Buildings.
  - .3 ASTM E90 - 09 Standard Test Method for Laboratory Measurement of Airborne Sound Transmission Loss of Building

## Partitions and Elements

- .4 ASTM E492 - 09 Standard Test Method for Laboratory Measurement of Impact Sound Transmission Through Floor-Ceiling Assemblies Using the Tapping Machine
  - .2 South Coast Air Quality Management District (SCAQMD)
    - .1 SCAQMD Rule 1168 - Adhesive and Sealant Applications
- 1.5 OUVRAGES CONNEXES
- .1 Dalle de béton
  - .2 Construction de plancher de bois
  - .3 Contreplaqué
  - .4 Adhésif
  - .5 Revêtements de plancher
  - .6 Plinthe
  - .7 Isolant Thermique
  - .8 Tuiles de céramique
  - .9 Joints
  - .10 Mortier de ciment
  - .11 Scellant acoustique
- 1.6 ÉLÉMENTS À REMETTRE :
- .1 Tous les éléments demandés à la section 01 33 00 – Documents et échantillons à soumettre.
  - .2 Remettre la plus récente version de la fiche des spécifications techniques du produit, les fiches descriptives ainsi que les instructions complètes d' installation du manufacturier.
  - .3 Soumettre deux copies des Fiches de données de sécurité du fournisseur (FDS) SIMDUT (en conformité avec la section 01 35 29 – Conditions de santé et de Sécurité.
  - .4 Fournir la plus récente version des instructions d' entreposage du manufacturier et s' y conformer.
- 1.7 QUALIFICATIONS :
- .1 Le manufacturier doit être en mesure de fournir les services d' un représentant technique habilité à approuver les méthodes d' installation, pendant toute la durée des travaux de membrane acoustique. Le manufacturier devra être en mesure de fournir de la

supervision au chantier et de la formation pour l' installation des premières surfaces de plancher à recouvrir par le sous-traitant.

- .1 L' entrepreneur doit aviser le manufacturier ou son représentant au moins quinze (15) jours ouvrables avant le début des travaux de pose de la membrane afin de coordonner la visite d' un représentant technique et d' obtenir une approbation des méthodes d' installation appropriée et des recommandations quant aux méthodes de pose.
- .2 Se conformer aux indications [de la section 013119 RÉUNIONS DE PROJET] [014500 CONTROLE DE LA QUALITÉ] [017100 EXAMEN ET PRÉPARATION] à cet effet.
- .2 Le sous-traitant doit être en mesure de démontrer qu' il possède de l' expérience quant au travail décrit dans la présente section et qu' il est spécialisé dans des travaux de même complexité et de même ampleur que le projet.
  - .1 Fournir à cet effet [2] références que le [client; représentant du client; architecte, consultant] pourra contacter, attestant que le sous-traitant a réalisé ces travaux de manière satisfaisante, au courant des [2] dernières années.
- .3 L' entrepreneur ne doit pas sous-contracter les travaux contenus dans la présente section sans un avis préalable et une approbation écrite de la part du [client; représentant du client; architecte, consultant].
- .4 L' entrepreneur est responsable de la bonne installation du produit, conformément aux instructions du manufacturier de membrane acoustique de vinyle tissé haute densité, incluant les tests à être effectué sur le substrat et la préparation des surfaces à couvrir tel que recommandé.

#### 1.8 ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

- .1 Ranger la membrane acoustique de vinyle tissé haute densité à l' intérieur, à l' abri des intempéries et des températures extrêmes, froides ou chaudes. Déposer les matériaux sur un plancher lisse et propre ou sur un support comportant un soutien continu et rigide dans un endroit propre, sec et bien aéré. Les palettes doivent être dépilées le cas échéant. La température d' entreposage à long terme doit être maintenue entre 10°C (50°F) et 32°C (90°F). [Protéger les

adhésifs, et le revêtement de sol, contre le gel, la chaleur extrême et la lumière du soleil].

- .2 Recouvrir, à l'abri de la poussière et débris de construction.

#### 1.9 GESTION ET ÉLIMINATION DES DÉCHETS

- .1 Trier les déchets en vue de [leur réutilisation] [et de] [leur recyclage], conformément à la section [01 74 19 - Gestion et élimination des déchets de construction/démolition].
- .2 Évacuer du chantier tous les matériaux d'emballage et les acheminer vers des installations appropriées de recyclage.
- .3 Placer tous les matériaux d'emballage [en papier] [en plastique] [en polystyrène] [en carton ondulé] [dans des bennes appropriées installées sur place] aux fins de recyclage, conformément au [plan de gestion des déchets].

#### 1.10 GARANTIE

- .1 Les rouleaux de la membrane acoustique de vinyle tissé haute densité doivent conserver leur emballage et leur étiquette originale jusqu' à leur installation.
- .2 MSL garantit expressément les produits qu' elle fabrique, et ce, pour une période de dix (10) ans à compter de la date de fabrication de ces derniers, contre tout défaut de fabrication les rendant impropres à l' usage auxquels ils sont destinés. MSL s' engage à rembourser ou remplacer tout produit ayant un défaut de fabrication, sous réserve des conditions et restrictions qui suivent. Cette garantie ne couvre pas les frais de main-d' œuvre et autres produits associés aux travaux de remplacement.
- .3 Retourner tout produit défectueux à l' endroit où celui-ci a été acheté pour un remplacement ou un remboursement. Les membranes SONOleed doivent être installées dans une pièce tempérée. Tous dommages causés par la négligence ou l' entretien inadéquat du plancher et des cloisons invalideront cette garantie. Cette garantie est valide uniquement pour l' acheteur original et n' est pas transférable.

#### 1.11 CONDITIONS DE CHANTIER

- .1 Conditions ambiantes:

- .1 Humidité : s'assurer que le niveau d'humidité et d'alcalinité du substrat est conforme aux limites recommandées par le fabricant. Procéder aux tests recommandés par le fabricant et en remettre une copie à [client ; représentant du client; architecte, consultant].
  - .2 Température : maintenir la température ambiante à au moins 18 C au moins 48 heures avant le début des travaux d'installation et 48 heures après la fin de l'ouvrage.
  - .3 Humidité relative : Maintenir les niveaux d'humidité relative dans l'air, dans les pièces devant recevoir la membrane acoustique, entre [10] et [65%], au moins [48] heures avant le début des travaux d'installation et 48 heures après la fin de l'ouvrage.
- .2 Ventilation :
- .1 L'entrepreneur doit coordonner avec le [client; représentant du client; architecte, consultant] le fonctionnement [du système de ventilation du bâtiment, du système de ventilation d'appoint] durant l'installation de la membrane acoustique de vinyle tissé haute densité.
  - .2 N'installer la membrane acoustique de vinyle tissé haute densité que lorsque les espaces sont cloisonnés, à l'abri des intempéries, que les travaux de plâtrage sont terminés et secs et que les travaux dans les plafonds sont complétés. Coordonner avec les autres corps de métier.

#### 1.12 CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DE LA MEMBRANE SONOVIB - ACOUSTIQUE

- .1 Les conditions doivent être conformes aux recommandations de MSL, du consultant acousticien, de l'architecte et des fournisseurs de matériaux. Préalablement à l'installation des membranes acoustiques SONOVib, toutes les ouvertures du bâtiment doivent être fermées: portes, fenêtres, portes de garage, etc. et l'endroit d'installation doit être sec

## **PARTIE 2      PRODUITS**

### 2.1      MEMBRANE SONOVIB

- 
- .1 SONOVib est une membrane acoustique, constituée de fibres de polyester à haute densité.
  - .2 Caractéristiques :
    - .1 Manufacturier : MSL
    - .2 Épaisseur : 2.62 mm (0,1031' ' )
    - .3 Densité : 123.84 kg/m<sup>3</sup> (7.73lbs/pi<sup>3</sup>)
    - .4 Format : Rouleau
    - .5 Poids du rouleau : 7.8kg (17.2lbs)
    - .6 Dimensions : 1,47 m X 15,24 m (58' ' x 50' ).
    - .7 Pouvoir couvrant nominal par rouleau : 22.45m<sup>2</sup> (241.6 pi<sup>2</sup>)
    - .8 Composition : [100%]Fibre en polyester recyclée post-production
  - .3 Performances
    - .1 Acoustique FIIC (se référer aux tests standardisés du manufacturier pour l' assemblage précis) :
    - .2 ASTM E-1007-04, ASTM E-989-06 : FIIC 57-68
    - .3 Qualité de l' air intérieur : 0 % - COV (g / l) - Composés organiques volatils
    - .4 Stabilité dimensionnelle : 123,84 kg/m<sup>3</sup> - 7,73 lb/pi<sup>3</sup>
- 2.2 ADHÉSIFS
- .1 Les adhésifs doivent répondre aux exigences sur le contenu en composés organiques volatiles (COV), lorsque calculés selon SCAQMD Rule 1168, limité à: [50g/l maximum]
    - .1 Colle pour la pose de la membrane au substrat : MSL S-63 (Bostik Green force; Mapei Ultrabond ECO980 et 990; Roberts R-1530; Durapro AF8839, AF2130)
    - .2 Colle pour la pose du revêtement de sol sur la membrane :
    - .3 Bois franc : MSL S-63 (Bostik Green force; Mapei Ultrabond ECO980 et 990; Roberts R-1530; Durapro AF8839, AF2130)
    - .4 Plancher flottant (double encollage) : MSL S-63 (Bostik Green force; Mapei Ultrabond ECO980 et 990; Roberts R-1530; Durapro AF8839, AF2130)
    - .5 Vinyle en planchettes : MSL S-63 (Bostik Green force; Mapei Ultrabond ECO980 et 990; Roberts R-1530; Durapro AF8839, AF2130)

- .6 Vinyle en feuilles : MSL S-63 (Bostik Green force; Mapei Ultrabond ECO980 et 990; Roberts R-1530; Durapro AF8839, AF2130)
- .2 Le défaut de se conformer aux recommandations quant aux adhésifs pourrait entraîner, un, plusieurs ou la totalité des effets suivant :
  - .1 Détérioration de l' assemblage, des produits;
  - .2 Mauvaise adhésion;
  - .3 Possible incompatibilité entre la colle et les matériaux;
  - .4 Invalidation de la garantie du fabricant;
  - .5 Réduction des performances acoustiques.

### **PARTIE 3      INSTALLATION**

#### **3.1    INSPECTION DU LIEU DES TRAVAUX**

- .1 Examiner les substrats avec les sous-traitant en installation de membrane acoustique et de revêtement de plancher afin d' en déterminer la conformité aux exigences de niveau d' humidité du substrat, de son alcalinité et d' autres conditions pouvant affecter la qualité du résultat fini, incluant la pose des revêtements de plancher.
- .2 Vérifier : que les finis adjacents ou que les substrats sont conformes aux dimensions et aux exigences des travaux décrits dans les autres sections; que les substrats sont de niveau, lisses, qu' il n' y a pas de fissures, crêtes, dépressions ou autres dépôts susceptibles d' interférer avec l' installation et l' adhésion de la membrane acoustique.
- .3 Ne procéder avec l' installation de la membrane acoustique que lorsque les problèmes décelés ont été corrigés et que les conditions d' installation spécifiées par les manufacturiers de membrane acoustique et de revêtements de plancher sont rencontrées.

#### **3.2    PRÉPARATION**

- .1 Préparer les substrats conformément aux instructions écrites du manufacturier afin d' obtenir le niveau d' adhésion voulu de la membrane acoustique.
- .2 Planchers de béton: Préparer selon ASTM F 710.
- .3 Vérifier que les substrats sont secs et libres d' agents de murissement, scellant ou durcisseurs.

- .4 Enlever mécaniquement, tel que recommandé par le manufacturier, tout enduit ou toute substance incompatible avec l'adhésif recommandé et/ou qui contiennent du savon, de la cire, de l'huile ou du silicone. Ne pas utiliser de solvants.
- .5 Alcalinité et test d'adhésion: Réaliser les tests recommandés par le manufacturier. Ne procéder avec l'installation que lorsque les substrats passent les tests.
- .6 Tests d'humidité : réaliser les tests recommandés par le manufacturier et tel que voici :
  - .1 ASTM F 1869, test au chlorure de calcium anhydre pour mesurer le degré d'humidité. La valeur maximale acceptable est :
  - .2 3 lbs/1 000 pi<sup>2</sup>/24 heures (1,36 kg/92,9 m<sup>2</sup>/24 heures)
- .7 Nivelier toutes les zones rugueuses, remplir les fissures, les trous, les dépressions et les marques avec un produit de colmatage de ciment Portland modifié au latex afin d'obtenir une surface uniforme et lisse.
- .8 Balayer et passer l'aspirateur sur les surfaces à couvrir immédiatement avant le début des travaux de pose.

### 3.3 POSE DE LA MEMBRANE SONOVIB

- .1 Installer la membrane SONOVib de MSL sur une surface plane (de béton, ou contreplaqué), préparée, bien nettoyée et libre de toutes matières lâches.
- .2 Déterminer le patron de pose du revêtement de sol ou se référer aux plans.
- .3 Installer la membrane SONOVib perpendiculairement au sens du revêtement de plancher choisi.
- .4 Ne pas chevaucher les joints de la membrane SONOVib. Décaler les joints d'extrémités d'environ 24" (0.61 m) l'un par rapport à l'autre. Les joints n'ont pas besoin d'être scellés à l'aide d'un ruban. Ne pas utiliser de retrait au périmètre et aux ouvertures à moins d'instructions spécifiques du manufacturier.
- .5 Poursuivre la membrane acoustique dans : les coups de pieds, embrasures de portes, garde-robes et autres ouvertures semblables, Poursuivre la membrane acoustique jusqu'au centre de l'embrasure de porte lorsqu'il y a un changement de matériaux de revêtement de plancher.



- .6 Conserver les marques pour références, guides et ouvertures qui sont déjà en place pour ouverture subséquente. Utiliser de la craie ou un autre système de marquage non permanent et non salissant.
- .7 Installer la membrane acoustique sur les couvercles amovibles des conduits de téléphone ou d' électricité ou autre équipements similaire comme s' ils étaient la continuité du substrat de plancher, en s' assurant que la membrane ne dépasse pas. Découper la membrane autour de l' ouverture, sans retrait ou dépassement.
- .8 Ne pas déposer de boîte ou de rouleau de revêtement de plancher sur la membrane fraîchement installée.
- .9 Interdire le trafic dans les pièces dans lesquelles la membrane acoustique a été installée, tant que les revêtements de plancher n' auront pas été installés. Protéger les surfaces de plancher finies tel que les instructions des fabricants de revêtements de plancher.

#### 3.4 [POSE COLLÉE]

- .1 [Coller la membrane SONOVib au sous-plancher à l' aide d' un adhésif de type MSL S-63 en suivant les recommandations du fabricant. Passer un rouleau lourd de 75 - 100 lb (34 - 45 kg) sur la membrane afin d'assurer le transfert d'adhésif. Veiller à ce que l' installation de la colle soit uniforme afin que les motifs de l' étendeur à colle ou que d' autres imperfections de surface ne soient télégraphiés à la membrane puis au fini de plancher. Laisser sécher l' adhésif avant d' installer le revêtement de plancher selon les recommandations du fabricant de la colle.]
- .2 [Se conformer aux instructions de pose du fabricant de revêtement de sol.]

#### 3.5 [POSE FLOTTANTE]

- .1 [Coller la membrane SONOVib au sous-plancher à l' aide d' un adhésif de type MSL S-63 en suivant les recommandations du fabricant. Passer un rouleau lourd de 75 - 100 lb (34 - 45 kg) sur la membrane afin d'assurer le transfert d'adhésif. Veiller à ce que l' installation de la colle soit uniforme afin que les motifs de l' étendeur à colle ou que d' autres imperfections de surface ne soient télégraphiés à la membrane puis au fini de plancher. Laisser

complètement sécher l'adhésif avant d'installer le revêtement de plancher selon les recommandations du fabricant de la colle.]

.1 [Se conformer aux instructions de pose du fabricant de revêtement de sol.]

### 3.6 POSE DE VINYLE EN LATTES SUR LA MEMBRANE SONOVIB

- .1 Installer le vinyle selon les recommandations du fabricant du vinyle. S'assurer de la compatibilité de la membrane SONOVIB avec le fabricant de revêtement de sol. Le fabricant de la membrane SonoVib déconseille l'utilisation de revêtement de sol de vinyle en latte ou en tuiles dont l'épaisseur nominale est de moins de 5mm.
- .2 Pour prévenir le transfert de son par vibrations Afin d'optimiser les performances acoustiques de la membrane, laisser un espace entre le mur et le revêtement de plancher afin d'éviter le transfert des vibrations du plancher vers le mur. Ne pas installer les moulures directement sur le revêtement de plancher; laisser l'espace d'un carton de 3,175 mm (1/8" ) afin d'éviter le transfert des vibrations du plancher vers le mur.

**FIN DE LA SECTION**